

Construire des ouvrages en béton avec le nouveau fascicule 65 du CCTG*



*CCTG : Cahier des Clauses Techniques Générales

Mardi 11 décembre 2018

Amphi des 13-Vents - Aix-en-Provence

Journée d'échanges organisée par le Cerema Méditerranée sous l'égide de la CoTITA

COTITA



CONTEXTE

Le référentiel technique de prescription du génie civil a subi une évolution récente majeure avec la mise à disposition du texte du nouveau fascicule 65 « Exécution des Ouvrages en Génie Civil en Béton ». Par rapport à la version précédente (2008), ce fascicule prend en compte les textes et dispositions suivantes :

- la norme NF EN 13 670/CN, relative à l'exécution des ouvrages en béton
- la norme NF EN 206/CN, relative à la prescription et au contrôle des bétons
- le FD P 18 464, qui remet à jour l'ensemble des prescriptions relatives à l'alcali-réaction
- l'évolution des prescriptions relatives à la prévention au gel et aux sels
- l'Approche Performantielle

OBJECTIFS

L'objectif de cette journée est de présenter :

- les principales évolutions techniques introduites par le nouveau fascicule 65
- l'ensemble de la démarche relative à la prescription et au contrôle des bétons d'ouvrage d'art

PUBLIC

Cette journée s'adresse aux personnels techniques des DIRs, Conseils Généraux et communautés d'agglomérations intervenant dans le domaine de la construction des ouvrages d'art en béton.



PROGRAMME

09h00 **Accueil des participants**

Généralités

09h30 Contexte normatif, présentation du fascicule 65
Nathalie CORDIER - Cerema Méditerranée

10h00 Management de la qualité, rôle des acteurs, documents à fournir
Gilles GIVRY - Cerema Méditerranée

Bétons

10h20 Définition et spécification des bétons/constituants
Nathalie CORDIER - Cerema Méditerranée

11h00 Opérations préliminaires au bétonnage
Pierre PAYA - Cerema Méditerranée

11h20 Fabrication, livraison et transport sur chantier
Pierre PAYA - Cerema Méditerranée

11h40 Epreuves de contrôle
Pierre PAYA - Cerema Méditerranée

12h00 Spécificités liées à l'approche performantielle
Nathalie CORDIER - Cerema Méditerranée

12h30 Préfabrication
Pierre PAYA - Cerema Méditerranée

13h00 **Déjeuner (inscription préalable obligatoire)**

Armatures

14h20 Armatures BA
Pierre PAYA - Cerema Méditerranée

15h00 Précontrainte
Gilles GIVRY - Cerema Méditerranée

15h40 Protection de la précontrainte
Gilles GIVRY - Cerema Méditerranée

16h00 Questions / Réponses

16h30 **Clôture de la journée**

LIEU DE LA MANIFESTATION

Cerema Méditerranée

Amphi des 13-Vents Pôle d'activités d'Aix-en-Provence
avenue Albert Einstein, CS 70499 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

Modalités d'inscription

blandine.donodieu@cerema.fr - Tel: 04 42 24 76 17
marjorie.vignau@cerema.fr - Tel: 04 42 24 83 27
stephanie.crevel@cerema.fr - Tel 04.42.24.76.16

Renseignements techniques

nathalie.cordier@cerema.fr - Tel : 04 42 24 83 95
pierre.paya@cerema.fr - Tel : 04 42 24 78 30

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Date limite d'inscription : 5 décembre 2018

Les Inscriptions se font uniquement en ligne ⁽¹⁾. Cliquez sur le lien ci-dessous :
<http://enqueteur.mediterranee.cerema.fr/index.php?sid=43745&lang=fr>

VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS



PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le site internet : <http://www.lepilote.com/> vous guide dans tous vos déplacements pour accéder au Cerema Méditerranée.

■ Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités -
Arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE) :

- Prendre le car n°53 en direction «Aix-les-Milles/Europôle de l'Arbois» - Arrêt au «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

ou

Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de l'aéroport Marseille-Provence :

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

• Pour le retour à l'aéroport :

1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt «Plan d'Aillane» (situé à 1500 m du Cerema Méditerranée).

2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.



EN VOITURE

■ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Nice ou d'Aix-en-Provence :

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ Pour en savoir plus :

- Marignane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>
- Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>
- Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hotels-2-centre.htm>

PLAN D'ACCÈS

